Image not found or type unknown

achat d'un chiot vice sur la race

Par **nia 1718**, le **16/03/2010** à **08:50**

bonjour,
j'étais desesperement a la recherche d'un chiot bichon maltais , apres toutes mes recherches mon choix c'est porté sur un eleveur, qui n'avait plus que un chiot de la race que je recherchais.
je me rend donc chez cet eleveur mais le bichon ne me convenais pas
il avait d'autre chiot !!!! dont des westies, des yorshires, des jutsis et d'autres chiots

j'ai fait l'acquision d'un chiot westie croisé bichon le vendredi 12 mars 2010.
lors de cette achat l'eleveur l'a certifié !!!!
il se trouve que au bout de 2 jours j'aéi commencé a avoir quelque doute sur le croisement de mon bébé chiot , je decide donc de la ramener chez un veterinaire en ville , celui ci me confirùme que ce chien n'est pas du tout croisé avec un bichon !!!!!
je suis tres decu par le manque d'honneteté de cette eleveur moi qui voulais absolument un chien poil je me retrouve avec un chien qui n'en aura que tres peu

je me suis fait dupé !!!!!
que puis-je faire en terme de recourt ??

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés